

Promouvoir le bilinguisme dans le Rhin supérieur

Commission Culture - Jeunesse - Formation - Sport

Séance plénière du 05.12.2022

Il y a 20 ans, la Conférence du Rhin supérieur a adopté une déclaration pour la promotion du bilinguisme dans la région du Rhin supérieur, suivie notamment de la Charte du Rhin supérieur pour la promotion du plurilinguisme du 10 juin 2013, également cosignée par le Conseil Rhénan. Toutefois, malgré de bonnes approches, le Conseil Rhénan observe avec inquiétude des tendances à la baisse de l'offre de formation en langue française dans certaines collectivités territoriales de l'espace du Rhin Supérieur.

Le Conseil Rhénan demande à nouveau l'élaboration d'un concept commun de promotion du bilinguisme dans la région du Rhin supérieur, permettant de créer des synergies dans l'esprit des objectifs de la Charte du Rhin supérieur du 10 juin 2013 et de faire progresser sa mise en œuvre. Il estime qu'il est particulièrement important de soutenir davantage les programmes d'apprentissage précoce de la langue au niveau des écoles maternelles, des jardins d'enfants et des crèches-garderies et encourage à maintenir des offres performantes.

Texte intégral de la résolution

- [Résolution | Promouvoir le bilinguisme dans le Rhin supérieur \(12/2022\) \(556.6 Ko\)](#)

Prises de position sur cette résolution

- [Prise de position | Landkreis Germersheim \(12/2022\) \(126.0 Ko\)](#)
- [Prise de position | Conseil fédéral suisse \(12/2022\) \(1.5 Mo\)](#)
- [Prise de position | Landkreis Südwestpfalz \(12/2022\) \(318.5 Ko\)](#)
- [Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg \(12/2022\) \(439.2 Ko\)](#)
- [Prise de position | Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest \(12/2022\) \(144.8 Ko\)](#)
- [Prise de position | Région Grand Est \(12/2022\) \(2.1 Mo\)](#)
- [Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat \(12/2022\) \(190.5 Ko\)](#)
- [Prise de position | Collectivité européenne d'Alsace \(2022\) \(460.4 Ko\)](#)

Voir aussi

[Résolution | 04.12.2017 | Enseignement de la langue du voisin, français et allemand, le long de la frontière linguistique français-allemand dans la Grande Région et la région du Rhin Supérieur](#)

[Résolution | 10.06.2013 | La formation d'éducateurs et d'éducatrices pour les garderies bilingues](#)

[10.06.2013 | Charte du Rhin supérieur pour la promotion du plurilinguisme](#)